

RCS : TOULON
Code greffe : 8305

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2015 B 01365
Numéro SIREN : 813 069 077
Nom ou dénomination : A3F

Ce dépôt a été enregistré le 15/09/2020 sous le numéro de dépôt P2020/000034

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **TOULON**



728811

Dénomination : A3F
Adresse : 888 chemin du Fumeou 83160 la Valette-du-var -
FRANCE-

n° de gestion : 2015B01365
n° d'identification : 813 069 077

n° de dépôt : P2020/000034
Date du dépôt : 15/09/2020

Pièce : Ordonnance du Président



728811



REPUBLIQUE FRANCAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS
TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULON

ORDONNANCE

Nous, Marie AUGER, Juge délégué du Président du tribunal de commerce de Toulon,

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par :

La SAS A3F 888 chemin Du Fumeou 83160 LA VALETTE-DU-VAR RCS Toulon 813 069 077

tendant à voir proroger le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2019

Vu les articles L. 223-26, L. 241-5, R. 123-111, R 223-18-1 et R. 210-19 du Code de Commerce.

PROROGEONS jusqu'au 30/11/2020 le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 de La SAS A3F 888 chemin Du Fumeou 83160 LA VALETTE-DU-VAR RCS Toulon 813 069 077 ;

LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif en vigueur, à la charge de la partie requérante.

Fait à Toulon, le 15/09/2020

Le commis-greffier,
PERELLO-BONNO Anna

Le Juge
Marie AUGER

Frais de greffe de la présente ordonnance : 34.72 € TTC (24.02 € HT – 4.8 € TVA – 5.9 € débours)

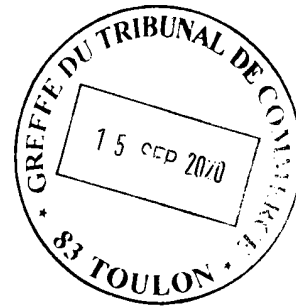


Pour expédition certifiée conforme à l'original



SASU A3F

**888 Chemin du Fumeou
83160 LA VALETTE DU VAR
RCS TOULON 813 069 077**



REQUETE EN VUE D'OBTENIR UNE PROROGATION

DU DELAI DE REUNION DE L'ASSEMBLEE

CHARGEE D'APPROUVER LES COMPTES DE L'EXERCICE

Je soussigné **Monsieur Fabrice ROSSELLO**

Agissant en qualité de Président de la SASU A3F sise au 888 Chemin du Fumeou – 83160 LA VALETTE DU VAR,

A l'honneur de vous exposer :

- # que la société a, conformément à ses statuts, clôturé son exercice social le 31 Décembre 2019, qu'elle devait donc réunir son assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice au plus tard le 30 Septembre 2020,
- # Que pour les motifs suivants : Retard dans la production des comptes, l'assemblée ne s'est pas tenue dans les délais légaux.

Qu'en conséquence,

Le requérant sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de proroger jusqu'au 30 Novembre 2020 le délai de réunion de l'assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice.

LA VALETTE DU VAR,
le 8 Septembre 2020,

Fabrice ROSSELLO

A3F Group
888 Chemin du Fumeou
83160 La Valette du Var • France
TVA : FR41813069077
Siret 813 069 077 00010 - APE 6420Z

